Plateforme Nationale des Organisations de la Société Civile sur REDD et Changement Climatique du Cameroun

Vingt et unième Session de la Conférence des Parties (COP21)
Paris, du 30 novembre au 11 décembre 2015

NOTE DE POSITION

LA COORDINATION NATIONALE

13 novembre 2015

Nous, la Plateforme Nationale des Organisations de la Société Civile sur REDD et Changements Climatiques (PFN-REDD&CC), réunis à Yaoundé du 12 au 13 Octobre 2015, dans le cadre d'un atelier national d'information et de sensibilisation de ses membres, dont l'un des résultats a été la finalisation[1] et l'adoption de la Note de Position de la PFN-REDD&CC relative à la l'Accord Climat attendu de la COP21 sur les Changements Climatiques, qui se tiendra à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015 :

Conscients du fait que les mécanismes d'incitation prévus pour la Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+) puissent aider à conserver, gérer durablement les forêts et améliorer les stocks de carbone forestier;

Convaincus de la nécessité d'un accord international sur le régime REDD+, du fait des risques de crises et des catastrophes qui continuent de peser lourdement sur certaines villes et régions du Cameroun, rendant par la même occasion la survie des populations de plus en plus difficile;

Convaincus que la prise en compte du rôle prépondérant de la Société Civile dans le mécanisme REDD+, est devenue l'une des priorités des agendas des fora internationaux sur le climat;
Reconnaissants que depuis 2006, les pays de l'espace COMIFAC, soutiennent la prise en compte du Mécanisme REDD+ dans le régime Climat tel que réaffirmé par les Parties à la conférence de Copenhague ;

Préoccupés par la fragilité des mécanismes de gouvernance, la représentation insuffisante, la faiblesse des mécanismes de communication et l'opacité des processus formels d'information et de sensibilisation;

Reconnaissant la contribution de la Société Civile du Cameroun pour l'intégration du processus REDD+ et Changements Climatiques dans le développement social, politique et économique du pays en général, et la prise en compte des populations locales (petits agriculteurs, femmes, peuples autochtones et jeunes) en particulier;

Conscients de la faible capacité matérielle, technique et financière des populations locales les plus vulnérables aux effets néfastes des Changements Climatiques, ainsi que l'insuffisance des ressources des Organisations de la Société Civile et de l'Administration décentralisée pour faire face aux différents défis environnementaux en Afrique Centrale en général et au Cameroun en particulier;

[1]Les éléments de la Note de position ont été collectés lors des deux réunions de sensibilisation et d'information de la Plateforme REDD&CC préparatoire à la COP21 tenues par la PFN-REDD&CC en Octobre à Garoua et à Buea et un atelier tenue par les organisations de la société civile du Sud Ouest à Kumba du 02 au 03 novembre 2015. .

Recommandons:

Sur l'Accord global de Paris sur le Climat :

- La signature d'un Accord universel contraignant, équitable, juste, ambitieux et qui donne la priorité au développement durable des pays pauvres ;

Sur les Pertes et Dommages

- De faire valoir la justice climatique et le principe de responsabilité historique en compensant les dommages et pertes subis par les pays pauvres
- De mettre en place un fonds spécifique de prise en charge des pertes, dommages et catastrophes futures dues aux phénomènes météorologiques extrêmes.

Sur le transfert des technologies et le renforcement des capacités

- Que l'Accord intègre sans condition le transfert complet de technologies et le développement des technologies propres, notamment énergétiques, agroalimentaires, pastorales et des services éco-systémiques ;
- D'intégrer dans le processus de transfert des technologies, le patrimoine culturel et les savoir-faire locaux ;
- D'assurer le développement des Institutions scientifiques nationales et locales et le renforcement des capacités des entreprises, des Organisations de la Société Civile, des Peuples Autochtones, des communautés locales, des femmes, des jeunes et des experts nationaux.

Sur l'information et la communication

- Des systèmes d'information et de communication continus et adaptés sur les recherches météorologiques et toutes les activités de la REDD+ et CC menées par les acteurs publics et privés pour assurer la transparence, le respect de la réglementation et des engagements pris.

Sur le financement et l'investissement
Sollicitons :

- Que soit affecté prioritairement 20% de l'enveloppe globale aux trois Bassins forestiers du monde.
- Que soit pris en compte le financement du développement d'une industrie durable des pays pauvres dans l'accord
- Que soit intégré dans les mécanismes de financement un quota d'au moins 30% destiné au financement des activités de la société civile dont la gestion sera basée sur les principes de bonne gouvernance.

Sur l'Adaptation et l'Atténuation

D'accorder la priorité pour les pays pauvres à l'adaptation et d'affecter 50% des fonds à l'adaptation et 50% à l'atténuation.

Sur la Participation

Que la mise en œuvre de l'Accord, notamment dans la REDD+, intègre à tous les niveaux les principes basés sur l'égalité de Genre, les Droits de l'Homme et adopte l'approche inclusive de tous les acteurs :

- Les gouvernements ;
- Le secteur privé ;
- Les Peuples Autochtones ;
- Les communautés locales
- Les femmes ;
- Les jeunes et ;
- Les organisations de la société civile

Que l'approche éco-systémique soit appliquée et que les aspects de tenure foncière et forestière soient pris en compte.

Fait à Yaoundé le 13 novembre 2015

Les participant(e)s, membres de la Plateforme Nationale REDD et Changements Climatiques du Cameroun